

Fiche programme CHIST-ERA

Information and Communication Sciences and Technologies



Infos clés (appel 2018) :

BUDGET : 2M€

Financier : ANR

Financement : environ **250 000€**
par consortium pour un projet

DUREE : 24 ou 36 mois

DEPOT RÉCURRENT : en 2 étapes

(janvier : pré-proposition / mai :
proposition complète) ; *Ouverture
du prochain appel en octobre 2019*

SUBSISTE DANS HORIZON EUROPE :
en discussion

Description générale :

CHIST-ERA est un **réseau européen de recherche (ERA-NET)** composé de **19 agences de financements de la recherche de 18 pays et régions.**

Son objectif est de renforcer la collaboration entre les pays participants en encourageant la **recherche multidisciplinaire dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication**, et les domaines qui en dérivent, pour **soutenir des projets qui promettent des percées significatives.**

En 2019, l'appel financera des projets collaboratifs de recherche sur **l'intelligence artificielle** explicable basée sur l'apprentissage automatique et des projets sur les **nouvelles approches informatiques en matière de développement durable.**

Conditions d'éligibilité (appel 2018) :

Entités éligibles : université / établissement d'enseignement supérieur, organisme de recherche public, entreprises ; PME (si autorisé au niveau national)

Consortium : **minimum 3 partenaires de 3 pays différents éligibles au programme** (*Autriche, Belgique, Bulgarie, Québec, République Tchèque, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume Uni*)

Taille conseillée du consortium : entre 3 et 6 partenaires.

- Plusieurs partenaires d'un même pays sont éligibles, mais les partenaires d'un pays ne peuvent pas demander **plus de 60% du budget total** du projet.
- Les équipes de recherches qui ne sont pas éligibles au financement peuvent faire partie du consortium si elles trouvent d'autres sources de financement.

Conditions de financement pour la France (appel 2018) :

Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre

Coûts directs éligibles : **personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)

Taux de financement : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne

Dossier en anglais

Dépôt en 2 étapes

Spécificité pour la France :

Au moins un des partenaires français doit être un organisme de recherche

Critères et étapes d'évaluation :

Quatre critères principaux : **Pertinence avec l'appel, Excellence Scientifique et/ou Technique, Mise en œuvre, Impact**

Pré-propositions évaluées par un panel international choisi spécifiquement pour cet appel.

Délai entre le dépôt de la proposition complète et l'évaluation finale : 5 mois environ

Informations complémentaires :

Contact ANR :

Dr. Sergueï Fedortchenko

Tel.: +33 (0) 1 7809 8037

serguei.fedortchenko@anr.fr